OPINICNS ECONOMIQUES

Après vous, Messieurs!

Le problème de la vie chère est infiniment aioins complique qu'on le pense générale-ment et la solution est d'une enfantine simplicité. C'est du moins ce qu'affirment les personnes qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur ordre social possible et que du moment où leur ventre ne fait pas de plis, il n'y a aucune raison de s'é-

ble et que du moment ou teur ventre ne tett pas de plis, il n'y a accune raison de s'é mouvoir.

Cette opinion se trouve implicitement exprimée dans la plupart des documents officiels que les « groupements » de la grosse industrie et du gros commerce apportent comme contribution à l'étude de l'actuelle crise de vie chère.

J'ai sous les yeux un extrait du rapport que le Président de la Chambre syndicale des Négociants en charbons en gros du Nord de la France a présent è la sous-commission départementale chargée de l'examen des questions relatives à la cherté de la via Le jeurnal qui reproduit ce rapport le qualifie de « remarquable ». Il est en effet, très remarquable en ce sens qu'il permet de se rendre compte de l'opinion qui règne chez les gens dont je parlais plus haut.

Je n'analyseras pas le plaidoyer que ce rapport institue en faveur des intermédiaires. L'honorable Président du groupement des marchands de charbons en gros est orfevre. Mais sa conclusion vaut qu'on sy arrête.

Pour lui j'augmentation des prix des denrees comme de tous les objets généralement quelconques tient aux causes suivantes :

1º L'augmentation continuelle des impôts de toute nature.

2º La dépréciation du cours du franc.

3º Le prix élevé de la main-d'œuvre.

4º L'insuffisance des offres.

Cette dernière surtout est, à son avis, efficiente et il indique tout de suite, combien.

Cette dernière surtout est, à son avis, effi-ciente et il indique tout de suite, combien, en ce qui concerne la production minière, il serait facile d'y remèdier.

M La France, dit-il, est encore tributaire l'étranger d'au moins 20 millions de tun-ss de charbons qu'elle doit acheter avec se devises étrangères qui déprécient sou-ent notre franc.

ment notre franc.

» Il y a quelques années, M. le Ministre fièce Travaux Publics avait invité les Compegnies hourilères à faire tous les efforts utiles pour doubler, tripler même si possible, leur extraction, ain de nous tibérer de la tutelle étrangère.

» Les charbonnages du Nord et du Paside-Lalais firent des remarquables efforts de reconstitution que buit le monds as plait à reconnaître, Bientôt, toutes les destructions de la guerre vont être réparées. Il ne manquera plus, pour réaliser le programme de M. le Ministre des Travaux Publics, qu'une grand nomtre d'heures de travail. Mais puisque la main d'œuvre est loin d'être abondente, it jaudtait demander à celle qui suriste un plus grand nombre d'heures de travail.

abundente, il laudrait demander à celle qui existe un plus grand nombre d'heures de fraunt.

» Deux heures de plus par jour et l'extraction augmenterait d'au moins 25 % ! Et les prix du charbon baisseraient de plus de 10 trancs par tonne ! »

Fichtre ! M. le Président n'y va pas, comme on cit, avec le dus de la cuiller. Deux neures de plus par jour — seulement ! — à unposer aux mineurs ! ! Pourquoi n'en proprise-t-il pas quatre, puisqu'il y est ! La fournée de 12 heures conviendrait tout à fait sans doute; et grâce à ce « progrès », la production augmentant de 50 %. le problème de la vie chère ne serait plus qu'un fantome.

blème de la vie chère ne serait plus qu'un fantome.

Elv hien, si les « groupements » économiques, industriels, commerciaux et financiers y tennent absolument, je ne dis pas qua les mineurs refuseraient d'envisager la restauration d'une législation du travail qui remonte à solxante ans.

Ils y mettront toutelois, une condition. Cest que les actonnaires feront le même recul dans le temps et qu'ils rembourseront la différence entre ce que valent leurs actions maintenant et ce qu'elles valaient il y a soixante ans.

Un sacrifice en vaut un autre, l'est-ce pas et il y aurait de quoi améliorer le franc, dont la dévalorisation est aussi une cause de vie chère.

Et si maintenant les profiteurs de la guerse, mus aussi par l'esprit de sacrifice, se décidaient à verser enfin la dizzine de militards qu'ils ont « oublié » de payer, a finirait de mettre du beurre dans nos épinards.

Nous attendons simplement que ces Messieurs commencent.

Député du Pas-de-Cali

M. le Professeur Debeyre

Officier de la Legion u Honneur

La Faculté et le corps médical s'en ré-suissent énormément. D' G. STAUVE-EVAUSY.

nous associone pleinement à l'éloge ne M. le D' Sieuve adresse à l'émi-fésseur M. Debeyre, à qui nous a, avec nos vives félicitatione, l'ex-de toute noire sympathis.

UN SPORT PACIFIQUE

LA COLOMBOPHILIE

Samedi 10 et dimanche 11 janvier, les meilleurs pigeons-voyageurs de la région du Nord seront exposés à Lille au Palais-Rameau ::

Les colombophiles du Nord et du Pas-de-Calais sont en effervescence, et près de vingt mille d'entre eux défideront, samed et dimanche, dans le vaste hall'du Palais Ra-méau, pour y admirer douze, cents pigeons, représentant l'élite des colombiers de la

De nombreux profanes saisiront là l'occa-sion de s'initier aux principes élémentaires de cette science si complexe qu'est la co-lombophilie.

Toutes les classes de la Société s'adonnent avec passion au Sport colombophile, mais ses plus nombreux adeptes sont recrutés



M. LECLERCQ DE DENAIN Jont le pigeon a gagné la Coupe du « Réveil du Nord »

parmi les couvriers, qui trouvent près de leurs pigeons un délassement aux durs tra-vaux de l'atelier. La colombophilie est le sport démocrati-que par excellence, et comme tai il mérite d'être encouragé et popularisé. Le « Réveil du Nord » se devait de mani-fester tont particulièrement ses serdiments

Le a Réveil du Nord a se devait de manifester tout particulièrement ses sentiments aportifs à l'occasion des deux grandes ma nifestations colombophiles de cet hiver.

Il a doté l'exposition internationale de Densin, d'une magnifique Coupe artistique qui fut attribuée par le jury à un vétéran des pactifiques intres colombophiles, M. Eugène Leclerca, mineur retraité, qui se repose dans sa maisonnette du pays noir, du durabeur du a fond s.

M. E. Leclerca avait exposé un pigeon mâle, écalilé noir à plumes blanches, remarquable par sa musculature, l'harmonie de ses formes, la richesse, de son plumage et l'intelligence de son regard.

Le a Réveil du Nord a offert à l'Exposition régionese de pigeons-voyageurs des 10 et 11 Janvier, une autre Coupe artistique, qui constitue un challènge de la plus grande valeur. Qui le gagnera?

La lutte sera chaude et les jurés auront énormément de mal à établir le classement des oisseux suivant le Standart etaboré en 1912 et appliqué depuis, tant en France qu'en Belgique, dans les grandes expositions.

Le Standart attribue 100 points à un orgon partait, soit 20 points pour chaeume des différentes parties suivantes:

1. Dos. Reins, Fourche, Arrière-train.

2. Poitrine, Musculature, Sternum.

1. Dos. Reins, Fourche, Arrière-train.
2. Poitrine, Musculature, Sternum.
3. Tête, Gril et ses qualités.
4. Aile et Arrière-Aile.
5. Equilibre esthétique, Qualité du plumage.

Disons en passant que les pigeons les plus beaux atteignent au plus 94 ou 95 points. Un pigeon qui fait 90 points est dejà fort bien conformé.

geurs qui totalisent peniniemens points. Mais une exposition de pigeons n'est autre chose qu'un critérium de beauté pour les meilleurs oiseaux.



LA COUPE DU « RÉVEIL DU NORD » constituant le challenge de l'Exposition de Lille

Le jury d'élite qui a accepté la mission dé-licate de juger les 1,200 pigeons exposés au Palais Rameau, se compose de MM. Leroy-Béague, Président du Comité National du Pigeon-Voyageur; Marchal, de Lége; La-mosé, les Mossacoh, eminente colombieur, teurs belges; Paul Sion et Louis Palliez, du grand Concie du Nord; Joseph Courouble, de Roubaix; Pierre Bigol, de Paris, et Louis Decaninck, de Tourcoing, tous grands lati-céats et connaisseurs réputés. A. G.

Inquiétante disparition d'un jeune Anzinois



Le raid aérien au-dessus du Sahara

Un record du monde de course à pied



PAAVO NURMI

L'odyssée d'un bagnard

Sur la côte de Provence, un assassinat a été com...is. Le frère de la victime accuse un ennemi de la famille, le doc-leur Norsten qui est condamné aux tra-

teur Norsten qui est condamne aux tra-vaux forcés à perpétuité.

Il s'évade de la prison de Draguignan.
On le retrouve avec sa fille en Océanie où il est venu débarquer.
Il devient roi des peuplades sauvages.
Il médite de fuir mais surveillé il risque à cette entreprise, la vie de sa fille et la sienne.

Il tente néanmoins l'aventure pleine

It tente nearmons l'aventure preme de dangers et on le traque. Nos tecteurs connattront la tragique histoire du ba-gnard en lisant le roman de Delly « Le Roi de Kidji » dont nous commencerons dimanche la publication.

NOCES DE DIAMANI

Une (éte tout intime réunissait dernière ment à Prémont, près de Bohain (Aisne), l' nombreuss samille de de le le Ma Delbari Lorquin, des justs on sécharit le soixan tième anniversaire du mariage.



M' & M" DELBART LORQUIN DE PREMONT (Almo)

puis les vœux affectueux de leurs pares et amis leur furent présantés.
Ajoutons que M. Delbart, qui est agé.
87 ans, exerce encore la profession de t seur à main, qui fut sienne depuis as le nesse et que son fils, M. Delbart, comm sionnaire en denrées à Lille est tres sympthiquement, comm sur le marché de cel ville.

Les Assises wont juger l'ex président

M. Boucher, ex-président de la commission son cantonale de Merville, arrondissement d'Hazebrouck, et un comparite, le sieur Milk, comparational devant le jury à la prochaine session d'assises qui s'ovvira, le 26 tanvier.

chaîne session d'assises qui s'oovrira le 26 janvier.

L'instruction de cette affaire fut très ionque et la chambre des mises en accusation ordonna un supplément d'eriquéte.

Le dossier est maintenant complet. On croit que les débats du procès dureront plusieurs jours.

M. Boucher, avocat à la Cour d'appel de Paris, est le fils de l'ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris; grâce à de hautes relations, il fut normé président de commission contonale à Merville.

Il aurait abusé de sa situation et il est accusé de corruption de fonctionnaires

Me Aubépin, de Paris et Me Escoffier, du barreau de Donai, plaideront dans cette retentissante affaire, où Me de Lauwereyns représentera les intérêts de l'Etat.

La deuxième séance plénière de la Conférence interalliée

M. Clementel espère que les séances de lundi ou mardi permettront d'aboutir à l'accord définitif ::

Paris, 8.— La Conférence des Ministres des Finances a tenu aujourd'hui à 17 heures, sa deuxième séance plénière.

Le texte français du rapport des experts chargés de la préparation de la conférence avait été distribué dans la malinée aux ciférentes délégations.

Le président de la Conférence a proposè la methode de travail suivante : « Sur toutes les questions pour lesquelles un accord unanime n'a pea été réalisé dans les élances préparatoires, les délégués des puissances interressées s'efforceraient d'aboutir dans des conférence particultères à des solutions transactionnelles. Les deux journées de vendredient de samodi seraient consacrées à ces



LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE INTERALLIÉE QUI SE TIENT A PARIS

catretiens dont le résultat utilisé par le comité, d'experts forait l'objet d'un nouveau rapport qui serait proposé à l'assentiment ue toute la conférence réunie au début de la semaine prochaine, pour toutes les questions qui intéressent les puissances n'ayant pas été représentées au comité d'experis, pelles c'auraient la faculté de se fais entendre auprès duprès du comité et de présenter leurs observations.

M. Clémentet a insisté sur la nécessité de réaliser dans le plus bret délai, un accord unanime dans cette vue.

Les travaux de la conférence continueront mêma le dimanche, il a demandé que jusqu'à ce que cet accord soit péalisé, chaque délégation considère le rapport du comité préparatuire comme confidentiel.

Ces déclarations ont recueilli l'assentiment unanime de la conférence, M. Clémentet a exprimé l'aspoir que les séances de tindi et, de mardi prochain permettresent d'aboutr à l'accord définitif.

Les déégade des différentes puissances non représentées au comité d'experts ant ensuite signalé au président les questions sur lesquelles ils désiraient être entendus.

La prochain séance plénière auxa lleu lundi prochain.

Conversations officieuses

Conversations officieuses

Paria, 8. — Lea Ministres des Finances
alliés ont eu ce matin des conversations officieuses et privées. Indépendaminent de
son entrevue avec M. Clémentel, M. Winston-Churchill s'est également entrelun avec
M. De Stefani (Italie), Logan (Etats-Unia) et
Theunis (Belgique):

Les premiers délégués de la France, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, d'Amérique
et du Japon se sont réunis cet après-midi à
15 heures en conférence officieuse au Ministère des Finances.

Le tableau de travail de la conférence
financière a été étatoré et un certain nombre de questions intéressant principalement
les grandes puissances ont été étudiées avec
le concours des experts des différentes délégations.

Réparations et dettes L'Angleterre et la France se mettront-elles d'accord?

Paris, 8. — M. Churchill, écrit un journal, en reviendra-t-il aux vues de Lord Curzon ? on n'en est point sûr, mais cela n'est pas exclu.

exclu.

Il s'est: montré hier désireux de régler
tous les problèmes financiers, y compris les
dettes, dans un esprit large, mais en même
temps, il n'a pas caché que l'opinion britannaue réclamerait des payements équivalents à ceux qui seraient faits à l'Amèrime.

valents à ceux qui seraient faita à l'Amérique.

M. Clémentel a reconnu que cette demande était équitable.

Le tout est de savoir si l'Angleterra fers un sacrifice dans la question des réparations, pour arriver au règlement des dettes.

La France ne doit prendre aucun engagement avant de pouvoir, par des conversations officieuses, établir le bitan de son actif et de son passif.

D'autre part, le sentiment de la Trésorere semble être que l'Angleterre se montrera jus large envers ses débiteurs, ai elle parvient à un accord monétaire avec l'Amérique pour égaliser les deux changes.

Chacun devra y mettre du sien

Le même journal écrit ensuite que M.

Le même journal écrit ensuite que M.

Churchill et le colonel Logan se sont sche

minés hier vers un accord, qui consisterait
à étendre les versements à l'Amérique sur
un période de 25 à 30 ans. at lieu des 12
annuites prévues en mai 1823 et à y compendre, après révision les demandes de
condambés par le Consell de Guerre de

Le Révell DU CINEMA

Churchill et le colonel Logan se sont sche
minés hier vers un accord, qui consisterait
à étendre les versements à l'Amérique sur
un période de 25 à 30 ans. at lieu des 12
annuites prévues en mai 1823 et à y compendre, après révision les demandes de
commagne de guerre.

I feudra blen, conclutel, si l'on weut faire
rentrer les nombreuses révendications des
puissances dans les annuités Dawes, que
chacun y mette du sien.

La France et l'Angleterre, qui ont droit
au remboursement par l'Allemagne des emprunts de guerre belges, sont en voie d'accepter que ce remboursement soit diminué Chacun devra y mettre du sien

sation qu'il a eue hier après-midi, avant la conférence, avec le colone. Logan, au sijet des réclamations américaines relativement aux réparations. M Winston Churchill a fait la déclaration suivante:

des détaits dans cette conversation, nean-mains, it va qui un accord général pour que le sujet soit l'objet d'un nouvel exumen, avec e bon espoir d'arriver à une sottione équitable pour la Grande-Bretsgne, les Etals-Unis et les autres parties intéres-sées. La perspective pour un règlement pro-chain peut donc être considérée comme le-vorable. Si on peut arriver à un accord, les travail général de la conférence sera fact-ité et acceléré.

Le memorandum de M. Clémentel

Washington 8. — Continuant l'étude de memorandum de M Clémentel sur la question des déttes. M Mélon à abstient de les commenter. Il déclare que des couverations privées de ce genre ne peuvent Atraccadultes par le canal de la presse. Il enverra vraisemblablement une réponse qui, de même que le document français, serano officielle et permettra un échange de vue ultérieur.

La non évacuation de la zone de Cologne

La réponse allemande à la note des alliés

a la note des alliés

On publie le texte intégral de la répendant le dernière note des Alliés, texte déjà reproduit par l'Agence Wolff et dont nous avons donné le substance dans notre Dernière Heure, bier :

On sait que l'Allemagne déclare notamment que l'occupation prévue pour de longues années d'une grande partie du territoire allemand par les troupes étrangères est une des clauses les plus dures du l'raité de Versailles. Si cette occupation venait à étre prolongée, un rude coup serait porté au sentiment du peuple allemand et serait étrand l'espoir qu'il avait de la consultation de ses rapports avec les autres peuples et de travailler en commun avec eux. Le gouvernement allemand regrette ensuite que dans une question aussi importante, les gouvernements alliés se soient borné à indiquer sommalrement les infractions allemandes.

allemandes,
Le gouvernement allemand demande que des indications détaillées tut soient fournise le plus vite possible ; il fournire tous les éclaircisements, désirables.
Le gouvernement allemand proteste catésoriquement contre les mesures prises pest les gouvernements siliés.
Le note sjoute encore que dans l'exécuttion d'un traite comme celui de Verneilles imposent à l'Allemagne des obligations écrasantes, il peut en résulter des points titigieux. L'aplanissement de ces points ittigieux n'est possible que par une ententéréciproque.

La note dit encore :

"s En dehors de ce fait qui n'est pas douteux, les détails de la question du désarmement, on ne peut aucunement conclure qu'on soit autorisé à prendre contre l'Allémagne une mesure de représailles comma celle qui est maintenant annoncée par les gouvernements alités.

Le gouvernement allés.

Le gouvernement allés.

Elle se termine per ces mots :

"On ne saurait pervenir au reglement repide certainement nécessaire, au copfit
oréé par l'infitative des gouvernements
alliès, que si les gouvernements altiés dans
le traitement ultérieur de la question de
l'occupation aussi blen que dens celui de
la question du désarmement, se laissessi
guider per l'intérêt commun pour les pays
européens à la continuation de cette politie-